



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122106

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prévention des risques liés à la dégradation de l'audition chez les jeunes. La 10e journée nationale de l'audition a permis de rappeler que les troubles auditifs touchaient près de 5 millions de personnes en France. À ce constat s'ajoutent des prévisions de rajeunissement de l'âge de la presbycusie, qui apparaît habituellement vers la cinquantaine, imputable à l'environnement sonore trop bruyant dans lequel évoluent les jeunes. Aussi souhaiterait-elle être plus précisément informée des mesures qu'il pourra prendre afin de renforcer l'information et la prévention sur ce handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122106

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3672